



Pôle d'Équilibre Territorial et Rural
Pays de la Vallée de Montluçon et du Cher



Office National des Forêts

SITE NATURA 2000 DES GORGES DU HAUT-CHER

Encadrement des chantiers forestiers : La Check-list



Avril 2023




MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES
*Liberté
Égalité
Fraternité*


La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

I – Je suis vigilant sur mon territoire

1) Je constate un dépôt de bois en bordure de route, des bruits intenses de scie à chaîne, des traces d'engins dans un chemin.

-> Je contacte la secrétaire de mairie ou le correspondant forêt pour savoir si le chantier est déclaré.

☞ Si oui, tout est en règle mais j'en profite pour voir la conformité des travaux (panneaux, respect des consignes, etc.)

☞ Sinon

-> J'identifie l'entreprise par les moyens suivants : infos sur les piles de bois, interrogation des bûcherons ou du conducteur des machines, remontée des traces de roues pour identifier la parcelle et le propriétaire. Il faut le nom du donneur d'ordre.

☞ Une fois l'entreprise identifiée.

-> Je la contacte pour régulariser la situation, notamment par l'envoi rapide à la mairie d'une déclaration de chantier (site Internet, fiche de déclaration, etc.).

☞ Si mea culpa de l'entreprise qui régularise sa déclaration, aller au paragraphe II.

☞ Sinon, en fonction de la situation et de l'attitude de l'entreprise.

-> J'appelle la DIRECCTE, la brigade de gendarmerie et je ne cède pas.

II – Je reçois une déclaration de chantier

☞ Par courrier, fax, par mel, etc.

Je dispose de toutes les informations pour localiser le chantier.

☞ Si non, je sollicite le donneur d'ordre pour compléter les informations, notamment les références des parcelles cadastrales.

☞ Si oui,

-> Je localise le chantier avec l'aide du logiciel de gestion du cadastre.

-> Je positionne le chantier dans un environnement global de la coupe jusqu'au transport des bois.

-> Je prends en compte les éléments suivants : activités, itinéraires de loisirs, réseaux, sites et monuments, servitudes, zones humides, ruisseaux, captages, etc.

-> Je cartographie les éléments à prendre en compte.

-> Je renvoie par mel la fiche de renseignements remplie au donneur d'ordre, si possible avec un plan du chantier et les contraintes à prendre en compte.

-> Je contacte le donneur d'ordre pour un RDV pour l'état des lieux (si possible proche de la date du début des travaux).

-> En cas de préoccupations particulières, je me fais aider (ARS, syndicat d'eau, contrat de rivière, police de l'eau, etc.).

III – Je réalise un état des lieux sur le terrain

-> Je pose quelques questions préalables.

☞ Essences, volumes, type d'abattage (manuel ou mécanisé), type de débardage (porteur ou skidder pour les grandes longueurs), délais d'enlèvement des produits, types de produits

(nombre, bois énergie). C'est important pour les possibilités de revente du bois en bordure de route.

-> J'identifie sur le terrain les points suivants pour les valider, les modifier le cas échéant et les cartographier :

☞ Point de dépôt du matériel par le porte-chars.

☞ Point d'entrée des engins dans la parcelle (attention aux talus).

☞ Zones prévues de dépôts de bois.

☞ Accès et stationnement des camions (itinéraires, marche avant ou arrière, demi-tours, etc.).

-> Je n'hésite pas à être ferme sur les scénarios choisis pour des raisons de fragilité de la route ou de sécurité routière.

-> En cas de présence de réseau dans la parcelle, je fais en sorte de localiser le linéaire ou de fournir un plan précis.

-> Je prends des photos du chantier (dépôt, chemins, routes, etc.).

-> Je peux faire appel à un huissier en cas de désaccord sur l'état des infrastructures.

Attention ! On doit arriver à un accord sur l'organisation du chantier

S'il y a désaccord, certains travaux ne débutent pas en attendant un compromis

IV – Je rempli le document d'état des lieux à la mairie

1) Première page

-> Je mentionne les coordonnées de l'entreprise en particulier le nom et le téléphone mobile du responsable de la coupe.

2) Deuxième page

Situation et description des travaux

-> Je renseigne le plus d'informations possibles sur le chantier.

Exemple :

Coupe rase de feuillus sur environ 3 ha en bordure de la VC n°2 entre le Mas et Lavaud.

Parcelles ZB 12 et ZE15.

En réalité, deux chantiers bien distincts.

- *Un chantier en bordure de la VC n°2*
- *Un chantier de l'autre côté du village*

Environ 600 stères au total.

Dates

-> Je mentionne une date de fin de chantier en accord avec le donneur d'ordre.

☞ Cette date sert à gérer et à réceptionner les chantiers. Elle peut être modifiée sur simple accord entre les parties.

☞ La date doit être fixée de manière à ce que la fin de chantier soit réelle et non avec des piles de bois qui restent en bordure de route.

Observations particulières sur le chantier

- > Je rentre dans les détails.
- > Je décompose le chantier par phase de travaux : abattage, débardage, stockage, transport.
- > Je n'hésite pas à photocopier des feuilles en cas de manque de place.

Exemple :

- *Abattage manuel*
- *Débardage sur domaine privé*
- *Stockage sur domaine privé*
- *Chargement depuis VC n°2 (permission de voirie)*

Personnes présentes

- > Je mentionne le nom et la qualité des personnes présentes.

3) Troisième page

- > Je renseigne d'une manière précise l'état des tronçons de la voirie.
- > Je n'hésite pas à découper la voirie en autant de tronçons que nécessaire.
- ☞ Chemin enherbé, chemin en terre avec une assise en pierres, chemin empierré, route goudronnée.
- > Pour chaque tronçon, je mets par écrit toutes les consignes que je juge nécessaire pour préserver mes infrastructures.
- ☞ Interdiction totale, limitation de tonnage, humidité, autorisation préalable de la mairie, horaires, etc.
- > Je Transmets une copie de tous les documents après signature.

4) Quatrième page

- ☞ Elle sert à la réception du chantier.
- > Je compare l'état des infrastructures par rapport à l'état initial.
- > Je constate le respect des consignes.
- > **En cas d'accord**, Je réceptionne le chantier. Je remplie l'état des lieux et je transmets une copie aux différentes parties.
- > **En cas de désaccord**, Je demande une remise en état de certaines infrastructures. Je réceptionnerai le chantier après les travaux.
- ☞ Il peut y avoir des réceptions partielles (géographiques) du chantier.
- > **Après une remise en état**, je prends des mesures pour préserver le chemin (arrêté de circulation le temps de la consolidation des travaux).
- > **En cas de désaccord total**, je constitue un dossier avec toutes les pièces, les comptes rendus des visites de chantier, les photos, etc.
- ☞ C'est le tribunal administratif qui est compétent.